

AFTC 74 : toujours plus loin et mieux pour accompagner les familles

Bonneville / Haute-Savoie



Présidée par Alain Germain, l'AFTC 74 soutient depuis 32 ans les familles par des actions diverses. Photo F.B.

Réunie en assemblée générale à Bonneville, l'Association des familles de traumatisés crâniens et de cérébro-lésés de Haute-Savoie a mis en avant son engagement auprès des familles, tout en soulignant les défis à relever pour renforcer son développement et assurer son avenir.

Samedi 28 mars, l'association des familles de traumatisés crâniens et de cérébro-lésés de Haute-Savoie (AFTC 74) a tenu son assemblée générale à Bonneville en présence d'une nombreuse assistance. Parmi elle, le député Xavier Roseren, Martial Saddier, président du conseil départemental, Agnès Gay, conseillère départementale, et Stéphane Valli, maire de Bonneville. Leurs interventions respectives ont souligné le dynamisme et l'engagement de tous ceux qui œuvrent au sein de l'association.

Des effectifs stables face à un enjeu de recrutement

À ce jour l'AFTC 74 compte 145 adhérents : « Un chiffre qui ne faiblit pas et que nous espérons voir encore augmenter. C'est notre force politique et le cœur de notre existence », notait le président de l'AFTC 74, Alain Germain.

Tout juste revenu d'un congrès à Lyon auquel il a participé, il rappelait ces chiffres rapportés par le professeur Jacques Luauté, chef du service de médecine physique et de réadaptation neurologique à l'hôpital Henry-Gabrielle de Saint-Genis-Laval : en France on compte 125 000 traumatisés crâniens et 130 000 AVC soit

255 000 blessés par an. Qu'en déduire ? En plus de 30 ans d'existence, l'AFTC 74 aurait pu accueillir bien plus que les 1500 familles qu'elle a accompagnées jusque-là. Même si l'association peut légitimement se satisfaire de ce parcours, « cela montre le long chemin qu'il nous reste à ouvrir pour le recrutement de nos futurs adhérents », avançait le président.

« La mobilisation de tous pour la recherche de fonds est devenue vitale »

Sa mission, l'AFTC 74 ne pourrait la remplir pleinement sans le soutien de partenaires de tous ordres (le conseil départemental, les CCAS, le théâtre du foyer Saint-Gorges à Veigy-Foncenex, les donateurs de sang de Mieussy, etc.) dont les actions et les participations permettent d'assurer un équilibre financier. « Nous savons bien que les deniers publics sont en difficulté », admettait Alain Germain, tout en soulignant l'importance de voir les collectivités maintenir un lien avec l'association, même au prix d'une contribution financière parfois très symbolique.

Si le bilan financier 2025 se solde par un excédent (4 433 €) contrairement à 2024, la situation reste précaire : « La mobilisation de tous pour la recherche de fonds est devenue vitale [...] et il y a nécessité de s'ouvrir sur des choses très complémentaires pour poursuivre », a conclu Alain Germain.

Invité, Frédéric Hild, de Jiminy Conseil, est intervenu sur la thématique « L'après-aidants ». Il a éclairé l'assemblée sur bien des questions que se posent les familles qui vivent une situa-

L'info en + ► Projet habitat partagé : ça avance sur Annecy

Le projet habitat partagé et accompagné à destination des personnes handicapées suite à une cérébrolésion acquise marque une avancée significative sur le bassin annécien : le bâtiment prévu par la SA Mont-Blanc, bailleur social, pourrait être livré en 2029 et proposera 9 appartements T2 au 1^{er} étage en location ou acquisition. En revanche, à Bonneville, le projet initial n'a pu aboutir et même si la Ville souhaite concrétiser cette perspective, cela demandera quelques années.

tion de handicap et s'inquiètent de la suite lorsque la personne vulnérable se retrouvera seule. Les échanges ont montré l'acuité de ces préoccupations.

Suite à une journée de concertation, l'association a élaboré une feuille de route pour 2026 : rencontres de familles par secteur, communication à repenser, conférences en partenariat avec d'autres associations, etc.

L'Union nationale des associations de familles de traumatisés crâniens, dont l'AFTC 74 est membre, étant devenue France Cérébrolésion, l'association est amenée à revoir ses statuts pour « trouver le meilleur équilibre d'indépendance statutaire tout en conservant un lien solidaire de réseau », précisait Alain Germain. Mais nous resterons AFTC 74 pour que notre âme initiale soit préservée, ne serait-ce que par le libellé reprenant la qualité de familles. »

● Fabienne Boisier